



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Stratégie française en santé mondiale 2023-2027

---

R É S U M É

---



La France est un acteur de premier plan de la politique sanitaire internationale, particulièrement mobilisé pour renforcer un accès équitable aux services de santé, aux innovations, avec en engagement fort en faveur de l'extension de la couverture santé universelle (CSU), du renforcement des systèmes de santé et de lutte contre les maladies.

**L'objectif de la France est de répondre aux défis de la santé mondiale en faisant appel à l'ensemble des acteurs français et internationaux et en s'appuyant sur des partenariats multilatéraux et bilatéraux pérennes.** C'est l'ambition de la nouvelle stratégie française en santé mondiale pour la période 2023-2027, conformément aux priorités stratégiques données en juillet 2023 par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID).

**La France est pleinement impliquée dans la construction d'une nouvelle architecture mondiale en santé** pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 3 pour la santé et le bien-être des populations à tout âge, pour défendre l'accès universel à la santé, prévenir et lutter contre les maladies et les pandémies, en promouvant l'approche « Une seule santé ». C'est ce socle de valeurs et d'ambitions que la France porte dans les différentes enceintes de gouvernance et de négociations internationales (organisations internationales, fonds multilatéraux, Union européenne, G7, G20, etc.).

Coordonnée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), le ministère de la Santé et de la Prévention (MSP) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), **la stratégie en santé mondiale est le fruit de la collaboration d'un large ensemble d'acteurs français qui interviennent dans le domaine de la santé mondiale :** opérateurs et agences publiques, organisations de la société civile (OSC), organisations de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), institutions scientifiques, fondations, organisations des professionnels de santé (humaine, animale, environnementale), collectivités locales ou acteurs du secteur privé. Tous seront représentés dans un comité de suivi, chargé de suivre l'opérationnalisation de la stratégie.



# Les ambitions

Cette nouvelle stratégie vise à fédérer autour de cinq ambitions :

**1.** **Contribuer** à atteindre les objectifs du développement durable, en particulier l'ODD3

---

**2.** **Réduire** les inégalités de santé, en travaillant sur toutes ses composantes sociales et environnementales

---

**3.** **Renforcer** l'approche « Une seule santé » pour mieux prévenir et se préparer aux prochaines crises et urgences sanitaires de portée mondiale

---

**4.** **Prendre en compte** les conséquences du changement climatique sur la santé et l'empreinte des systèmes de santé sur l'environnement

---

**5.** **Promouvoir** les valeurs, l'expertise, la recherche, le savoir-faire français, les innovations et les partenariats

---

# Quelques chiffres

## **1,8 millions de personnes**

Soit 24% de la population mondiale, vivent dans des contextes de fragilité où il est difficile de dispenser des services de santé essentiels de qualité<sup>1</sup>.

## **10 millions**

C'est la pénurie d'agents de santé dans les pays à bas et moyen revenu estimée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'ici 2030.

C'est pourquoi la France place la formation des personnels soignants, dont 70% sont des femmes, au cœur de sa stratégie, en soutenant notamment l'Académie de la santé de l'OMS.

## **Plus de 10 milliards d'euros**

Investis par la France au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et Unitaïd depuis leur création.

1. OCDE, Rapport : États de fragilité 2022



# *Les principes directeurs*

## ***Une santé pour toutes et tous***

La France promeut un accès universel à la santé, en luttant contre toute forme d'inégalité et d'exclusion et en prenant en compte les facteurs de vulnérabilité, les spécificités des populations et des territoires.

## ***Une seule santé***

L'approche « Une seule santé » nécessite de prendre toute la mesure de l'interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes.

## ***Les droits humains***

La France considère que la possession du meilleur état de santé possible est un droit fondamental. Par conséquent, la défense des droits humains, le refus des discriminations et la protection des populations en situation de vulnérabilité sont des priorités.

## ***L'égalité de genre***

La France promeut et défend des systèmes de santé prenant en compte le genre afin de réduire les inégalités d'accès aux mesures de prévention, au dépistage, aux soins et aux traitements adéquats.

## ***L'approche basée sur les résultats et les méthodes scientifiques***

Afin d'assurer la qualité et l'efficacité des interventions et politiques de santé mondiale, une analyse critique des données et des résultats scientifiques disponibles est cruciale.

## ***La co-construction, l'appropriation et la pérennité***

L'action de la France en santé mondiale intègre les principes d'appropriation, d'alignement, de résultats, d'harmonisation et de redevabilité. La France s'attache à systématiser la co-construction et l'appropriation des interventions.

## ***La cohérence et la complémentarité***

La stratégie de la France en santé mondiale répond à un objectif de cohérence et de complémentarité avec un ensemble de cadres de référence, tels que ses autres stratégies sectorielles internationales, la stratégie européenne en santé mondiale, les cadres et normes européens et internationaux auxquels la France souscrit, ainsi que les engagements bilatéraux et multilatéraux historiques de la France en santé mondiale.



# Les priorités

## **1. Promouvoir des systèmes de santé équitables, pérennes, résilients, adaptatifs et centrés sur la personne, pour atteindre la couverture sanitaire universelle (CSU)**

La France place la CSU au centre de sa stratégie, dans une approche globale de protection sociale. Face aux nouveaux défis climatiques et au contexte multi-crisés, cet axe vise à renforcer les systèmes de santé, et en particulier les ressources humaines, de manière transversale et systémique pour opérer des changements durables des politiques, des réglementations, des institutions et des pratiques en matière de santé.

## **2. Promouvoir la santé et le bien-être des populations ; prévenir et lutter contre les maladies à tous les âges de la vie**

La France s'engage à développer des stratégies et programmes de prévention et de promotion de la santé, en orientant ses actions sur les déterminants de santé. La France agira également pour le développement de parcours de soins qui garantissent une prise en charge adéquate à tous les âges de la vie. Elle maintient un engagement fort pour lutter contre les maladies infectieuses et la résistance aux antimicrobiens, dans une approche Une seule santé.





La désertification en Afrique, un enjeu majeur pour les systèmes de santé. ©Olivier Girard/AFD

### **3. Mieux anticiper, prévenir, préparer et répondre aux urgences de santé publique et au changement climatique, dans une approche « Une seule santé »**

La France est engagée pour garantir une réponse collective, multidisciplinaire et coordonnée aux urgences sanitaires et climatiques ayant un impact majeur sur la santé. À l'aune de la pandémie de COVID-19, l'action de la France visera à renforcer la prévention et la surveillance dans une logique « Une seule santé », à préparer une réponse équitable et efficace en renforçant les systèmes de santé, les capacités des instituts nationaux et régionaux de santé publique, les capacités de production locale, et en garantissant l'accès aux innovations et aux produits de santé.

#### ***4. Promouvoir une nouvelle architecture mondiale en santé s'appuyant sur la complémentarité de notre action bilatérale et multilatérale***

Parce que les défis d'aujourd'hui et de demain appellent à une architecture mondiale plus solide et plus solidaire, la France entend garantir l'accès aux services de santé comme un bien commun mondial et mieux répondre aux besoins des pays, en promouvant une gouvernance inclusive, intersectorielle et décentralisée de la santé mondiale, en contribuant à renforcer l'efficacité et le fonctionnement du multilatéralisme en santé, en promouvant la régionalisation de la santé mondiale et l'émergence d'une vision partagée du financement mondial de la santé.

#### ***5. Faire de la recherche et de l'expertise publique et privée des leviers d'action et d'influence au service de la stratégie en santé mondiale***

Considérés comme des acteurs majeurs en santé, les scientifiques, chercheurs, humanitaires, spécialistes du développement, acteurs de la société civile et du secteur privé sont des relais incontournables pour l'action de la France en santé mondiale. La stratégie prend pleinement en compte leur action et vise à renforcer la coordination, la formation et les partenariats pour renforcer leur impact et mieux utiliser les connaissances scientifiques et l'expertise française pour accompagner la mise en place de politiques publiques en santé.



*Laboratoire de microbiologie et centre de référence pour la tuberculose  
au National Lung Hospital à Hanoi, Vietnam. © Quinn Ryan Mattingly/Fonds mondial*



# Actions phares

## **L'Académie de l'OMS**

Résolument engagée en faveur de la formation des personnels de santé, la France est le principal bailleur de l'Académie de l'OMS avec près de 90 millions d'euros investis. L'Académie a pour ambition de devenir le centre de référence pour la formation tout au long de la vie des professionnels de santé partout dans le monde. Avec son plateau de simulation, elle contribuera à l'amélioration de la qualité des services et à une meilleure préparation des systèmes de santé aux futures pandémies.

## **La nouvelle architecture en santé mondiale : le futur Accord international contre les pandémies et la révision du règlement sanitaire international (RSI)**

La France est pleinement mobilisée, en coordination avec la Commission européenne, dans les négociations d'une convention, un accord ou un autre instrument international de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, qui devra être adopté lors de l'Assemblée mondiale de la santé de mai 2024. Les discussions pour garantir la mise en place d'un système permanent d'accès équitable aux contre-mesures médicales ont également été lancées et, là encore, la France joue tout son rôle. En parallèle, la France est mobilisée dans les travaux relatifs à la révision du règlement sanitaire international (RSI), lancés lors de la 75<sup>e</sup> session de l'Assemblée mondiale de la santé, texte central pour le système de sécurité sanitaire international.

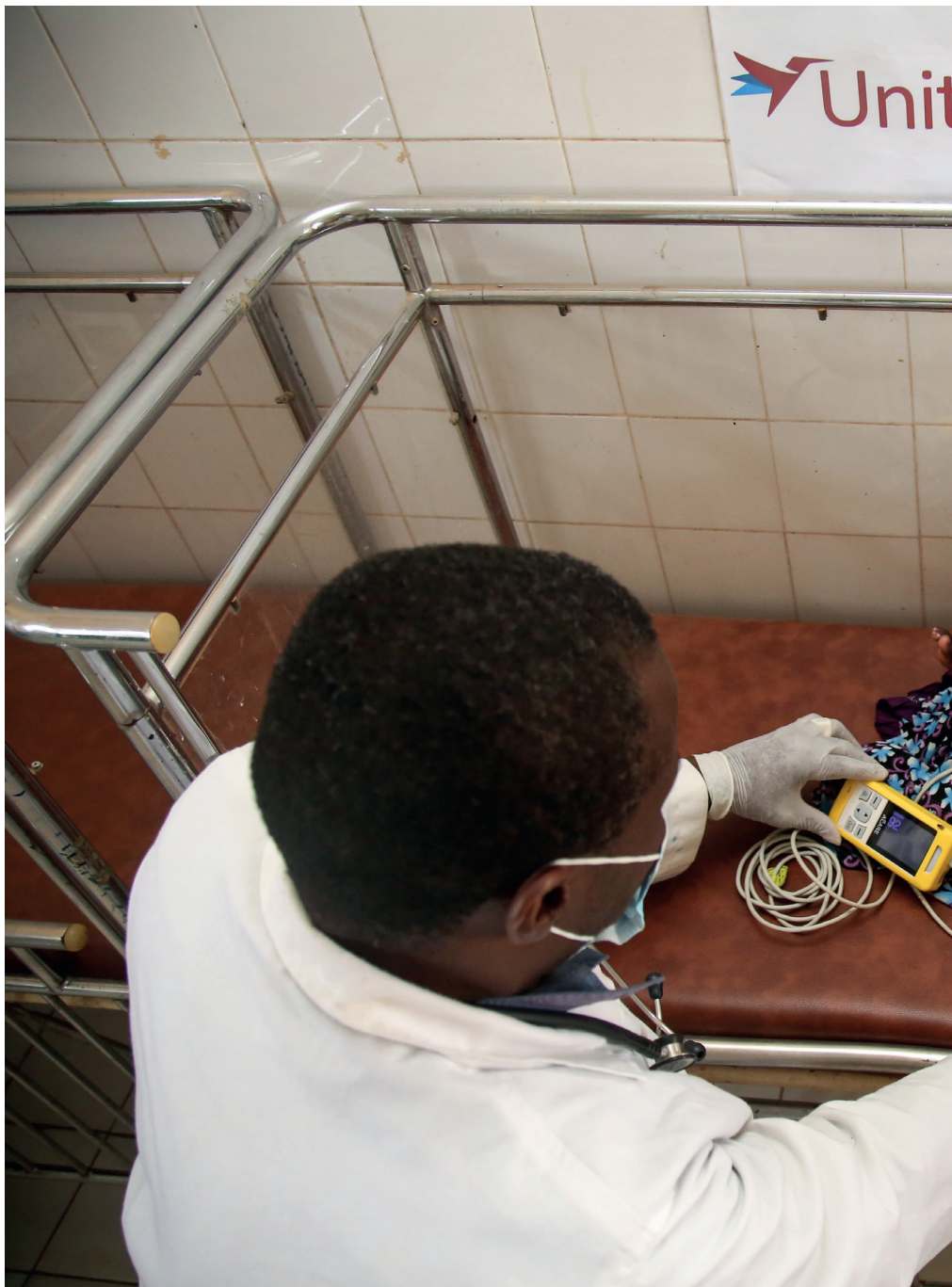
## ***L'action multilatérale et bilatérale pour renforcer les systèmes de santé et lutter contre les maladies***

Dans le cadre de son engagement en faveur de la lutte contre les maladies transmissibles, la France fait le choix du multilatéralisme, en investissant en particulier dans le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, Unitaïd, Gavi, l'Alliance du vaccin, et plus récemment l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP). Le rôle joué, politiquement et financièrement, par la France au sein de ces organisations, pour favoriser l'accès des personnes les plus vulnérables aux produits de santé, est indéniable.

Cet attachement au multilatéralisme est complété par des actions bilatérales, indispensables pour renforcer durablement les systèmes de santé, avec « l'Initiative » ou encore les coopérations hospitalières, l'assistance technique déployée dans les pays, ou le soutien aux projets en faveur de la société civile et des communautés.

## ***L'initiative PREZODE (Preventing Zoonotic Disease Emergence)***

L'initiative internationale PREZODE a été lancée, sous l'impulsion du président de la République, dans le cadre du One Planet Summit de janvier 2021. PREZODE est une traduction concrète de l'approche « Une seule santé » et, à travers la mise en réseau des gouvernements, instituts de recherche, fondations, associations, elle promeut la prévention (avant que l'humain ne soit contaminé), la détection précoce et la surveillance, pour une réduction du risque d'émergence des maladies infectieuses d'origine animale.



taid



---

**Ministère de l'Europe  
et des Affaires étrangères**

Direction générale de la mondialisation,  
de la culture, de l'enseignement  
et du développement international

Direction du développement durable,  
sous-direction Droits humains

27, rue de la Convention  
75732 Paris CEDEX 15